

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nevers, le 1er juillet 2026

Cap sur l'UNESCO pour les sites clunisiens du Nivernais-Morvan

Organisée conjointement par le Conseil départemental de la Nièvre et la Ville de Nevers, en présence de la Fédération européenne des Sites clunisiens, la journée du 1er juillet 2026 sera l'occasion de **formaliser la coopération entre les acteurs du Nivernais-Morvan engagés dans la candidature UNESCO des sites clunisiens et d'inaugurer une exposition consacrée à cet héritage exceptionnel portée par l'équipe du musée de la Faïence et des Beaux-Arts de Nevers**. Un temps fort pour la valorisation du patrimoine clunisien du territoire.

Une mobilisation collective en Nivernais-Morvan

Afin d'accompagner cette candidature, la Fédération européenne des Sites clunisiens a mis en place des comités territoriaux favorisant la coopération entre les sites d'un même territoire.

Créé en 2023, le Comité territorial des Sites clunisiens du Nivernais-Morvan réunit les communes de Béard, Champvoux, La Charité-sur-Loire, Nevers et Saint-Révérien, ainsi que les villes d'Autun et de Saulieu. Il constitue un espace de travail et d'échanges autour de la candidature UNESCO, de la valorisation patrimoniale et des projets culturels portés localement.

Le Département de la Nièvre accompagne cette dynamique en assurant la coordination du comité et en apportant son expertise scientifique et patrimoniale.

Nevers, un acteur majeur de la candidature

Ville fortement marquée par l'héritage clunisien, Nevers est engagée depuis l'origine dans la démarche UNESCO. L'église Saint-Étienne, remarquable témoin de l'art roman et ancien prieuré clunisien, figure parmi les sites retenus dans la sélection finale de la candidature.

Depuis plusieurs années, la Ville développe des actions de médiation, de recherche et de valorisation de ce patrimoine, en associant étroitement les habitants du quartier Saint-Étienne et l'ensemble des acteurs culturels du territoire.

Contacts :

Marie Guérin / Attachée de Presse / 06 67 52 58 54

Stéphane Bénédit / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nevers, le 1er juillet 2026

Une candidature européenne portée par un patrimoine d'exception

Depuis plusieurs années, la Fédération Européenne des Sites clunisiens porte la candidature « Cluny et les Sites clunisiens en Europe » pour l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Plus d'une centaine de sites répartis dans plusieurs pays européens participent à cette démarche qui vise à faire reconnaître la valeur universelle exceptionnelle de l'abbaye de Cluny et du réseau monastique qu'elle a développé à travers l'Europe.

Pendant tout le Moyen-Âge, en particulier entre le Xe et le XIIe siècle, l'ordre clunisien a profondément marqué les territoires sur les plans religieux, culturels, artistiques, économiques et politiques. Son influence a contribué à façonner durablement l'identité européenne.

Une ambition partagée

La signature de ces conventions et l'ouverture de cette exposition traduisent une **ambition commune : renforcer la connaissance, la protection et la valorisation du patrimoine clunisien** tout en poursuivant collectivement le chemin vers une reconnaissance au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Informations pratiques :

Déroulé de la journée :

- **10h - Signature des conventions** entre la Fédération Européenne des Sites Clunisiens, le Conseil départemental de la Nièvre, la Ville de Nevers et les représentants des sites clunisiens du Nivernais-Morvan
- **11h - Vernissage de l'exposition** « *Pour l'éternité. Héritage de Cluny dans la Nièvre* »
- **Dès 13h** - Temps convivial dans les anciens bâtiments conventuels, aujourd'hui école de la Manutention et concert en l'église Saint-Etienne

Exposition « *Pour l'éternité. Héritage de Cluny dans la Nièvre* »

Musée de la Faïence et des Beaux-Arts de Nevers

16 rue Saint-Genest – 58000 Nevers

Du 1er juillet au 25 octobre 2026

Contacts :

Marie Guérin / Attachée de Presse / 06 67 52 58 54

Stéphane Bénédit / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17